



Mon chien s'est fait tuer par un autre chien

Par **laugoa**, le **04/02/2009** à **13:07**

Bonjour,
Mon chien (york) s'est fait tuer par un labrador.
Nous étions sur le palier de l'appartement et un labrador (non attaché mais mon chien non plus) a attrapé mon chien par le cou et l'a tué. Je n'ai pas pu anticiper car je n'ai pas vu le chien arriver, caché par une personne montant l'escalier.
Nous connaissons le chien (et ses maîtres) puisque nous habitons la même résidence (mais pas le même immeuble). Il n'y avait jamais eu de souci jusque là. Depuis son maître l'attache.
Son maître nous a remboursé les frais d'incinération.
Je ne sais pas si je dois déposer une main courante ou même porter plainte.
Je suis mère de famille et je m'inquiète de son comportement non seulement vis à vis des autres chiens mais surtout vis à vis des enfants.
Qu'en pensez-vous?
Je vous remercie de votre réponse.

Par **chaber**, le **04/02/2009** à **13:46**

A vous lire, les deux chiens étant en liberté, il y aurait pu avoir un partage de responsabilité, surtout avec un York, qui en général est hargneux.
Je ne vois nullement la nécessité de déposer une plainte, car de plus vous avez été indemnisée.

Par **laugoa**, le **04/02/2009** à **16:07**

Je souhaite juste vous préciser que je m'interroge sur la plainte ou une main courante non pas pour être dédommée mais pour laisser une trace de l'événement en cas de récurrence et surtout inciter les maîtres à être plus vigilants avec leur chien d'autant que nous habitons une

résidence avec beaucoup d'enfants.

Par **frog**, le **04/02/2009** à **17:28**

[citation]laisser une trace de l'événement en cas de récurrence et surtout inciter les maîtres à être plus vigilants avec leur chien[/citation]
D'après ce que vous dites, ils ont déjà pris des mesures pour éviter que ce genre de drame puisse se reproduire. Je ne pense pas qu'il soit utile de les accabler plus.